

DE 2,5 A 6 ANS

Noziro, espace de vie des plus jeunes, a été aménagé et comprend, outre une cuisine et une salle de bain, un espace jeux, une salle cocoon et peut également permettre l'accueil des familles. Un membre de l'équipe est désigné référent de ce projet, afin d'assurer une forme de stabilité et de répondre aux besoins spécifiques de ce groupe d'âge. Les enfants y sont au nombre de 6 maximum et le déroulement des journées y est très ritualisé afin de sécuriser au maximum les jeunes bénéficiaires.

DE 7 A 18 ANS

Espace pour les plus de 7 ans tourné vers les apprentissages de l'autonomie, la socialisation, l'ouverture vers le village,... Un local est mis à disposition pour l'accueil des parents. Le partenariat avec la famille d'origine reste une priorité. L'accès à une salle multimédia et des activités sportives, culinaires, culturelles ou liées au bien-être sont proposés.

SUIVI EN FAMILLE

Lorsque la situation du jeune et de sa famille le permet, un suivi à domicile peut être mis en place. Deux intervenants se rendent régulièrement en famille pour rencontrer le jeune et/ou ses familiers, pour une durée de 6 mois. Un soutien peut être mis en place autour de la scolarité du jeune, des règles de vie ou encore de la sphère sociale et affective.

PRE-AUTONOMIE

Deux appartements de préparation à l'autonomie afin de se frotter aux réalités de la mise en kot et de profiter d'un accompagnement de grande proximité pour effectuer les derniers apprentissages nécessaires. L'accompagnement est poursuivi lors de la mise en kot. Deux éducateurs se rendent alors régulièrement auprès du jeune pour l'accompagner dans les différentes démarches (administratives, gestion financière, vie quotidienne, difficultés affectives, etc.)

SAAE L'Horizon



Rue Jules Borbouse 53,
5170 Bois-de-Villers
Tél. 081/40.36.00



Service géré par l'Institut
Notre-Dame de Lourdes
ASBL



Qui sommes-nous ?

L'Horizon est un Service d'Accueil et d'Aide Educative. Il prend en charge 21 situations d'enfants et d'adolescents de 2,5 ans à 18 ans, filles et garçons, pour lesquels une aide spécialisée a été décidée par le Service de Protection Judiciaire ou négociée entre les parents, le Service d'Aide à la Jeunesse et le jeune si ce dernier a plus de 14 ans.

Nous travaillons avec les SPJ et SAJ de Dinant et Namur.

L'équipe est composée d'un coordinateur, d'un psychologue, d'une dizaine d'éducateurs et du personnel technique.

Le projet du jeune



“Ensemble, avec eux, pour eux...”

Nos objectifs de travail

- ⊗ Offrir au jeune un accueil dans un milieu chaleureux, structurant et sécurisant.
- ⊗ Dans le cadre du mandat, permettre et favoriser les conditions d'une réintégration familiale ou, à défaut, accompagner le jeune dans la prise de distance avec la famille.
- ⊗ A travers le travail de référence, permettre au jeune de jouer un rôle actif dans son projet, quel qu'il soit.
- ⊗ L'aider à s'exprimer sur son vécu, ses attentes, ses souhaits.
- ⊗ Privilégier l'accueil des fratries.
- ⊗ Rendre aux parents un rôle actif dans l'évolution et l'éducation de leur enfant (suivi scolaire, médical, collaboration éducative, etc.).
- ⊗ Favoriser l'adaptation du jeune à une vie autonome à travers la préparation et le suivi en kot.

Nos outils

- ⊗ Environnement de travail adéquat (espaces de vie, accès aux écoles, zone rurale, etc.)
- ⊗ Chambres individuelles
- ⊗ Salle de psychomotricité
- ⊗ Co-intervention
- ⊗ Travail en réseau, au sein et à l'extérieur de l'institution
- ⊗ Attention particulière à la place de la famille dans le projet du jeune.

Questions - Réponses

Les enfants sont-ils scolarisés ?

Oui, en fonction de leurs besoins, les enfants sont scolarisés dans différentes écoles de la région, tous réseaux et tous types confondus.

Font-ils des activités ?

Oui, les éducateurs, se relaient en permanence et proposent divers types d'activités, sportives, culturelles, culinaires, etc., extérieures ou intérieures, visant l'épanouissement, le développement et l'apprentissage de chaque enfant.

Ont-ils toujours des contacts avec leurs parents ?

Oui, dans la plupart des cas. En fonction du mandat, ces contacts peuvent prendre la forme de visites encadrées ou de retour au domicile pendant les week-end et les vacances scolaires.

Qui sont les personnes de contact ?

Le coordinateur, responsable du service, est monsieur Rudy Leyder : r.leyder@indl-asbl.be.

Le psychologue du service est monsieur Christophe Masson : c.masson@indl-asbl.be

Un autre membre de l'équipe au 081/40 36 00, ou à l'adresse mail : horizon@indl-asbl.be.